

Bélaye *en* Bref



Vallée du Lot et du Vignoble

mairie.belaye@orange.fr

Numéro 142

Novembre 2021 (n°4 pour 2021)

SOMMAIRE

p. 1-4 : Compte rendu du Conseil municipal du 27 septembre 2021

p. 4-9 : Informations municipales

p. 9-10 : informations associatives, infos buvette, carnet noir

Conseil municipal du 27 septembre 2021

Le lundi vingt-sept septembre deux mille vingt et un, le conseil municipal de Bélaye s'est réuni sous la présidence de Jacques Baijot, maire.

Étaient présents : Jacques Baijot, Corinne Deshayes, François Klère, Emmanuelle Leroyer, Dany Lespinasse, Christelle Lézouret, Julie Loygues, Isabelle Montétagaud.

Étaient absents excusés : Denis Jaeck (procuration à J. Loygues), Juliette Laevens (procuration à Ch. Lézouret), Roland Pidoux.

Corinne Deshayes est secrétaire de séance. Le conseil débute à 20h05.

Après l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal, commence l'examen de l'ordre du jour.

Petits travaux dans le logement communal à Latour

La locataire demande l'aide de notre employé communal pour poser des lattes de PVC dans une pièce dont les murs présentent des taches d'humidité. Elle achètera elle-même les matériaux.

F. Klère fait remarquer qu'il faut d'abord savoir d'où vient cette humidité et en soigner la cause. Ch. Lézouret dit qu'il faut que l'occupant fasse une déclaration pour infiltration d'eau à son assurance habitation qui se tournera alors vers l'assurance du propriétaire, à savoir la mairie.

Donc, affaire en attente.

Achats à prévoir

Panneau sortie de village car celui situé sur la sortie côté Grézels a disparu.

Panneaux électoraux : les anciens étaient en très mauvais état et plus aux normes.

Piquets de bois pour refaire des barrières sur le parking devant l'église et le long de la route derrière l'église.

Ch. Lézouret suggère que l'on pose deux panneaux entrée et sortie de Latour, avec la mention « Commune de Bélaye » : cela permettrait de pouvoir aménager le carrefour sans passer par le conseil départemental.

F. Klère rappelle les problèmes de visibilité au carrefour de la route de La Grèze : le maire signale qu'on n'a plus le droit d'installer un miroir.

Informations sur les travaux en cours

-Salle des fêtes : la réception des travaux est prévue début novembre. La porte de communication entre les coulisses et la salle est un peu étroite.

-Une cloison a été réalisée dans le secrétariat de mairie, pourvue d'une porte. Travaux réalisés grâce à une moins-value sur les travaux de placo-plâtre.

-Couvent : le drainage des eaux pluviales a été réalisé par l'entreprise Lagrèze pour 1200€ : il doit éviter les entrées d'eau dans le Couvent lors de fortes pluies.

-Les travaux d'électricité et de plomberie ont été réalisés par l'entreprise Lafon : un problème est apparu au moment du règlement avec un très gros dépassement. Après examen il s'est avéré que des travaux facturés n'avaient pas été réalisés et que le coût des installations supplémentaires demandées par les gérants s'était révélé beaucoup plus important que prévu. Après négociations, la facture a été revue à la baisse et le coût des installations supplémentaires divisé en trois : mairie, gérants, entreprise. Le surcoût initial de près de 4000€ a ainsi été ramené à 800€ pour la mairie.

-Julie rappelle qu'il faut intervenir rapidement sur une prise triphasée extérieure sur le mur du Couvent. C. Deshayes s'en occupera rapidement.

-Église de Latour : réalisation d'un auvent commandé unilatéralement par le maire de Juillac à la surprise des habitants. La commune de Bélaise ne participera pas. La trappe d'accès aux cloches doit être réalisée en septembre par l'entreprise de M. Kevin Roux. C. Deshayes s'en assurera et relancera si nécessaire.

Délibération à propos d'une rétrocession de concession au cimetière du bourg

M et Mme Bécoulet souhaitent revendre leur concession de 4m² achetée en 1995 pour 528FF.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération permettant le rachat de cette concession, perpétuelle pour la somme de 80€

Précision : cette concession deviendra automatiquement trentenaire lors de son futur achat par la famille Vidal.

Délibération chemin Protopopoff

Suite à la demande de cette famille de racheter un chemin bordant leur propriété et en cul-de-sac, la mairie avait proposé en septembre 2020 un prix de vente de 850€.

Mais les frais annexes obligatoires (enquête publique) s'élevant à environ 2000€, J. Baijot propose d'utiliser la Prescription acquisitive trentenaire pour régler cette affaire sans frais : pas d'achat, pas de frais annexes. Il faut cependant attendre les 30 années minimum ce qui ne sera effectif qu'en octobre 2021.

Donc affaire reportée au prochain conseil.

J. Loygues constate que, si on laisse les chemins communaux tomber en friche, on risque de se trouver avec d'autres affaires de ce type dans le futur. Le maire explique qu'il voudrait que soient réactivées les opérations de défrichage par des volontaires pour réhabiliter des chemins.

Il faudrait répertorier et baliser ces chemins pour les ouvrir aux randonneurs sans oublier que, dans certains cas, le passage des quads permet de garder des chemins ouverts.

Délibération adhésion au SDAIL

C. Deshayes explique que le SDAIL, Syndicat d'aménagement et d'ingénierie locale est un service du conseil départemental et que sur les 3 organismes contactés pour faire l'adressage, il est le moins cher.

La poste : 3 900€

SOGEFI : 2 340€

SDAIL : 1 300€

Il faut ajouter une adhésion annuelle de 300€ qui permet de bénéficier d'autres services dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Ces montants s'entendent sans le prix d'achat des plaques de rues et de numérotation des maisons.

Le choix du nom des rues et routes nous appartient et l'ensemble du travail nécessitera la participation d'au moins deux personnes.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération sur le prêt bancaire

J. Baijot a contacté 3 organismes : Caisse d'épargne, Crédit agricole et Agence France locale. Les conditions financières sont à peu près similaires mais seul le Crédit agricole envoie un conseiller, dispose d'une agence locale et manifeste financièrement son soutien aux associations locales.

Le prêt demandé est de 50 000 € sur 10 ans

CE : 0,43% soit 5113 € par an

AFL : 0,41% soit 5110 €/an

CA : 0,50% soit 5138 €/an

Le conseil se décide à l'unanimité pour le Crédit agricole.

PLUI

Le retour de la CCVLV montre une volonté de tenir compte des travaux réalisés par la commission urbanisme de Bélaye. Les conseillers présents s'en félicitent même si ce n'est pas encore la version définitive, mais ils déplorent de ne pas avoir de réponse à la question concernant la différence entre zones naturelles et zones agricoles.

Le maire doit envoyer un courrier (après le mail déjà expédié) à Nathalie Laporte pour rappeler l'existence d'un STECAL au niveau de l'atelier de Benoît Brocard à Charroux.

Il reste encore à finir de recenser les bâtiments susceptibles de changer de destination.

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Suite à la proposition de la préfecture de réaliser un exercice grandeur nature le 13 octobre prochain, il a semblé préférable de faire d'abord la mise à jour de ce document : habitants permanents et occasionnels, personnes âgées ou vulnérables isolées, liste des responsables de terrain, une grande partie des élus ayant changé.

D'autre part, rendez-vous a été pris avec le Lieutenant Faurel du SDIS de Cahors pour revoir avec lui les modalités de la défense incendie.

Création d'une commission « travaux et aménagements »

Cette commission, qui doit comprendre des élus et des usagers, devra réfléchir dans au moins deux directions : l'aménagement de la place du Mercadiel et des hameaux (par exemple au niveau du carrefour de Latour). Circulation, stationnement, etc.

Un appel sera lancé dans le prochain Bélaye en Bref

Création d'un groupe de travail inter associatif

Il s'agit de regrouper des membres des associations locales pour un gros travail de tri, rangement et gestion du matériel commun ou séparé après avoir recensé les lieux de stockage.

Il faudrait également établir des conventions pour l'utilisation de ce matériel : exemple avec les bancs et tables utilisés régulièrement par la buvette.

Communication : site internet

J. Baijot explique que Céline travaille sur la création du site internet, en plus de son travail habituel, principalement pour éviter une dépense supplémentaire à la commune.

Ch. Lézouret a rencontré JP Alaux, maire d'Albas qui a fait réaliser son site à moindres frais. Elle fait part de son souci de disposer pour la commune d'un site internet qualitatif, rejointe en cela par J. Loygues.

Le maire souligne l'intérêt de gérer soi-même son site pour communiquer plus rapidement les informations sans passer par un intermédiaire.

Céline accueillera volontiers les personnes qui veulent s'investir dans ce travail qui est loin d'être achevé. Elle peut communiquer les codes d'accès.

Entretien des espaces verts de la commune

En raison du printemps pluvieux que nous avons connu l'agent communal a été dépassé et il a fallu faire appel à une société privée.

Le matériel à disposition de William semble insuffisant au regard des surfaces à entretenir : c'est pourquoi nous envisageons l'achat d'une tondeuse auto portée à manettes compatible avec les dimensions de la remorque.

Le montant estimé est 4 500€. Il est à comparer à celui des interventions de la société privée, environ 1 000€ pour le parking, les haies et les talus sous le Mercadiel.

Le maire verra avec William pour envisager davantage de rationalisation dans son travail, à l'aide d'un planning réactualisé.

La séance est levée à 22h25.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu de la rencontre avec le lieutenant Faurel du SDIS Cahors :

Le 11 octobre, le lieutenant Faurel a rencontré le maire en présence de C. Deshayes et F. Klère dans le cadre de l'élaboration d'un plan de défense incendie.

Il s'avère que celui-ci est très difficile à mettre en œuvre, compte tenu de la topographie de notre commune.

Des pistes ont été proposées :

Vérification auprès d'Aquareso de la capacité de notre réseau en termes de diamètre des tuyaux, utilisation du réseau d'irrigation agricole (vallée de Latour), convention avec le camping de La Tuque après vérification de l'accessibilité et de la capacité de leur piscine, installation d'une citerne enterrée sur le parking du bourg.

Nous ne manquerons pas de tenir la population informée de la mise en œuvre de ce plan

Commémoration du 11 novembre 2021 :

La cérémonie de commémoration se déroulera le jeudi 11 novembre à 11 heures 45 au Monument Aux Morts et sera suivie d'un apéritif convivial servi dans la salle Germaine Delpech.

Appel à la population pour participer à des commissions :

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont souligné le travail efficace mené par la commission « urbanisme » dans le cadre de la réflexion autour du futur PLUi.

Afin de poursuivre cette démarche de participation citoyenne, nous vous proposons la création de deux nouvelles commissions ouvertes :

- **Commission « travaux et aménagements »**, composée d'élus et d'usagers. Ses objectifs seront d'élaborer des propositions concernant les aménagements à réaliser dans le bourg et les hameaux afin d'améliorer le cadre de vie, en prenant en compte les questions de sécurité, de circulation, de stationnement, etc.
- **Commission « chemins et espaces naturels »**. Ce second groupe de travail travaillera sur les questions liées à l'environnement naturel, dans une approche aussi concrète que possible, qui pourra se traduire par des actions sur le terrain.

Si vous souhaitez participer à l'une ou l'autre de ces commissions citoyennes (ou aux deux), merci de nous l'indiquer par mail ou par un petit mot dans la boîte aux lettres en nous précisant en quelques mots vos motivations.

Remerciements :

Nadine BURC s'adresse aux Bélaycois(es) :

Je veux remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont gentiment fait l'honneur de partager cette très sympathique réception du 11 septembre organisée par la municipalité grâce à la ténacité de notre maire qui n'a pas capitulé malgré le sort qui s'acharnait. Réception remise, décalée bien malgré lui à cause de l'épisode Covid et de ses lourdes contraintes sanitaires coïncidant avec mon départ le 31 mars 2020. Ce décalage m'a permis de goûter et de me familiariser aisément avec ce nouvel art de vivre... « activités de loisirs et liberté » qu'est la RETRAITE.

Le beau temps était de la partie et nous avons passé ensemble un agréable moment plein d'émotion sous les arbres de la place du Mercadiel.

Je n'oublierai jamais cette tranche de vie passée à servir les destinées de notre commune, et ce en toute humilité. Tenter de faire face aux nombreuses sollicitations avec toujours le souci d'y répondre au mieux dans la mesure de mes compétences a été mon quotidien, à votre service durant 38 ans. Je veux remercier ici non seulement ceux qui se sont retrouvés autour de moi pour partager le verre de l'amitié, mais aussi les absents, ceux dont l'état de santé (ou diverses obligation)s ont empêchés d'être des nôtres.

MERCI pour votre gentillesse, les fleurs et le cadeau, merci de ne pas m'avoir oubliée après tout ce temps. Vive BÉLAYE...À jamais dans mon cœur.

Nadine



Nadine, entourée de Renée et de Céline : une transmission heureuse à la mairie de Bélaye !

Réunion de présentation des enjeux forestiers sur la commune de Bélaye :

Une réunion de présentation des enjeux liés à la gestion forestière est organisée par la municipalité le vendredi 26 Novembre à 18 h., dans la salle des fêtes, en partenariat avec l'association « Cœur de Forêt ». L'objectif de cette association est d'apporter une aide technique aux propriétaires de petites surfaces forestières (moins de 10 ha) afin de les accompagner dans une gestion durable de ces espaces.

En introduction à cette réunion, vous trouverez ci-dessous une note rédigée par Frantz VEILLE, Technicien forestier de l'Association Cœur de Forêt.

La forêt de BELAYE : parole d'un forestier

Nouvellement arrivé sur les hauteurs d'Albas (Cénac) en tant que technicien forestier à l'Association Cœur de forêt, mes rencontres m'amènent souvent à parler de ma passion autour de la forêt. Alors, commençons par quelques chiffres pour placer le contexte de la forêt de Belaye :

En France, la surface forestière est passée de 9,9 à 15,6 millions d'hectares en un siècle. Alors qu'elles comptaient 35 % de la superficie forestière en 1908, les forêts publiques n'en représentent plus que 24 % aujourd'hui par rapport aux 76% de la forêt privée. L'extension de la propriété privée se constate majoritairement dans le large sud de la France et plus particulièrement les zones montagneuses et méditerranéennes. En 100 ans, le nombre de propriétaires forestiers a doublé, passant de 1,5 à plus de 3 millions et de ce fait la taille moyenne des forêts privées a diminué, passant de 4,4 ha en 1908 à 2,8 ha aujourd'hui.

Le département du Lot se classe au 19ème rang des départements français les plus boisés avec plus de 40% de sa surface couverte de forêts. La répartition forestière à l'échelle du département montre une grande disparité avec une couverture plus importante dans les régions naturelles comme le Ségala, le Limargue et la Bouriane. Rattachée à la région naturelle des Cévennes du Quercy, la forêt de BELAYE n'échappe pas à ce constat avec plus de 60% de son territoire classé en forêt. Le site geoportail.gouv.fr permet de visualiser cette évolution en accédant à la carte d'état-major réalisée entre 1818-1881 et des différentes vues aériennes depuis 1950.

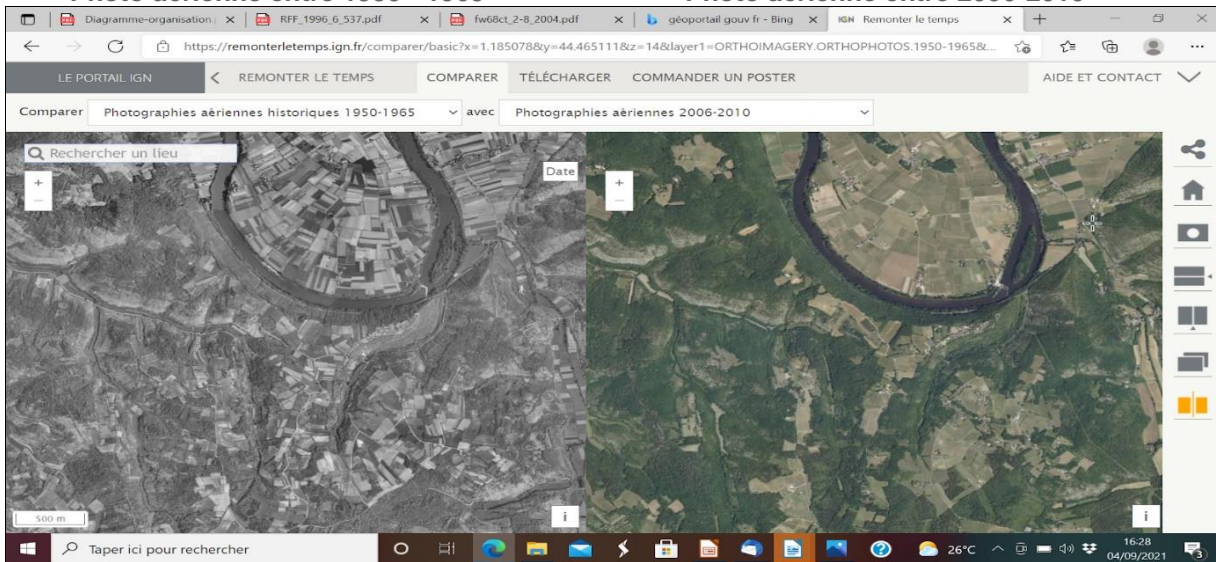
Carte de BELAYE (source : Géoportail)



Dès la moitié du 18ème siècle, les secteurs de fortes pentes à versant frais comme le long du Lot ou celui du ruisseau de Rivel, apparaissent déjà très forestiers sur la carte de l'état-major. Les paysages ouverts se cantonnent sur les secteurs de plateau ou les versants très secs. Durant le 20ème siècle, la colonisation forestière se met en place par la déprise agricole. En comparant les photos aériennes de 1950-1965 et celles de 2006-2010, on remarque par exemple que la forêt s'est fortement étendue autour du lieu-dit de Bellegarde ou sur les versants secs sur la partie haute du ruisseau de Rivel.

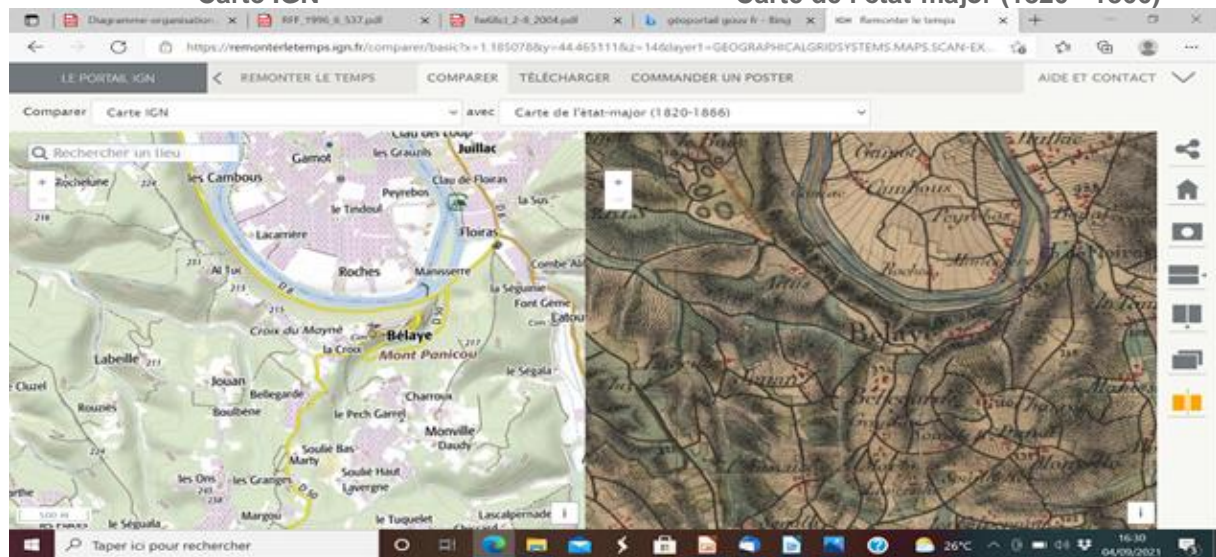
Photo aérienne entre 1950 - 1965

Photo aérienne entre 2006-2010



Carte IGN

Carte de l'état-major (1820 - 1866)



Pour un néophyte, cette forêt de BELAYE paraît très homogène, en formant un immense tapis vert uniforme de feuillus parsemé ici et là de quelques taches plus foncées dues à la présence des résineux. Mais pour l'œil d'un forestier, ce milieu est bien plus complexe qu'il n'y paraît. Ce regard est à mettre en lien avec les conditions écologiques, le relief, la géologie, son origine (anthropique ou naturelle), son morcellement... ou encore la gestion (sylviculture). Ainsi, suivant les intérêts de chacun, les choix d'agir ou non sur ce milieu vont influencer la diversité de sa structure : récolter son bois de chauffage sous forme des petites coupes rases ou par des simples prélèvements ponctuels, sélectionner puis couper quelques grumes pour assurer un revenu, faire de larges coupes rases à enjeux économiques, maintenir des sous-bois propres face aux incendies par des activités pastorales, pratiquer la non-intervention à des fins environnementales ou sociales... Chacun voit à travers l'arbre et la forêt un intérêt qui lui est propre et qui agit de manière directe sur sa structure.

Figure 1 chênaie sur les versants secs (Bélaye 2021)

Si on regarde maintenant sa composition, c'est y voir une grande diversité d'essences forestières pour le forestier. Si le chêne pubescent domine sur notre territoire, il peut être accompagné de frênes, de tilleuls,

d'ormes pour les stations les plus fraîches ou d'érables de Montpellier, de sorbiers ou d'alisier torminal sur les terrains plus secs. Viennent aussi s'ajouter dans ce cortège, des arbres provenant d'anciennes activités agroforestières : la présence du châtaignier ou du pin maritime est directement liée aux activités agricoles du 19^{ème} siècle, le premier pour son fruit et l'autre pour l'extraction d'essence de térébenthine par la technique du gemmage. Durant la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle, le forestier est venu introduire des résineux comme le pin noir ou, plus récemment, le cèdre pour alimenter la filière en bois de construction ou pour la fabrication de pâte à papier.



Tous ces éléments qui tournent autour de cet écosystème forestier, mettent bien en évidence la grande complexité de ce milieu naturel. Ainsi pour répondre aux attentes des propriétaires dans le cadre de leurs interactions avec leur forêt, le technicien forestier doit connaître et évaluer tous ces paramètres naturels, mais aussi les aspects réglementaires (code forestier, incendies, périmètres environnementaux...) et les enjeux patrimoniaux (paysage, biodiversité, loisirs, ...) avant de pouvoir agir.

Figure 2 : chênaie de colonisation (Bélaise 2021)

Il existe à l'échelle du département, deux grandes structures administratives compétentes dans le domaine de la forêt : le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et la Chambre d'Agriculture. Elles assurent un rôle d'accompagnement de gestion pour les propriétaires de forêt de plus de 10 ha et les mettent en lien avec les différents acteurs locaux (coopératives forestières, exploitants, associations, techniciens indépendants...).

Figure 3 : Chênaie accompagnée de taillis de châtaigniers (Bélaise – mars 2021)



Implantée dans le Lot, l'association Cœur de forêt va venir compléter ce réseau d'acteurs. Depuis 2017, l'association propose un accompagnement engagé sur la gestion des bois. « Entre ne rien faire et tout couper », il existe de multiples possibilités pour gérer durablement ce milieu naturel en multipliant les objectifs (produire, protéger, accueillir...). En s'adressant aux petits propriétaires forestiers possédant moins de 10 ha en général, elle leur apporte une aide technique et financière. En contactant Cœur de Forêt, vous pourrez bénéficier d'un « portrait de propriété forestier », qui sera réalisé avec des conseillers forestiers indépendants locaux, mais pris en charge à 100 % par l'association. Ce document vous apportera une meilleure connaissance de votre patrimoine forestier (les aspects administratifs et réglementaires, les végétations forestières rencontrées, la description des peuplements et des sols, les itinéraires (conseils) sylvicoles possibles). C'est le socle à la prise de décision. Dès lors qu'une vision forestière sur le long terme sera envisagée (projet de transmission au sein de la famille, une gestion durable et raisonnée...), l'association pourra débloquer des financements et des accompagnements techniques plus importants. Par exemple, lorsque des travaux d'amélioration ou de conversion seront nécessaires, l'association peut prendre en charge jusqu'à 70 % du devis de l'entreprise dans la limite de 1000 € par Ha.

L'association œuvre pour porter le message qu'il est possible de produire des bois de qualité tout en préservant l'écosystème forestier, les sols, la biodiversité, le paysage, ou encore l'économie locale (emploi, circuit court autour de la valorisation du bois). Elle met alors en place les moyens nécessaires pour vous accompagner dans cette démarche. C'est tout le sens de nos actions.



Figure 4 :
Semis au pied
d'un gros chêne
(Boissière 2 mai 2021)

Figure 5 : peuplement
diversifié
de pins et de feuillus
(Belaye – juin 2021)

Pour l'association Cœur de forêt, d'envergure internationale, c'est « trouver des solutions pour (re)créer du lien entre l'humain et la forêt ». Dans l'antenne lotoise, ce sont F. VEILLE et A. CHEVAL, salariés de l'association, qui seront à vos côtés pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la gestion respectueuse de votre propriété forestière.

Frantz VEILLE, Technicien forestier de l'Association Cœur de forêt

06 71 31 87 31

contact-lot@coeurdeforet.com

Plus d'informations sur le site internet de l'association, projet France Lot :

www.coeurdeforet.com

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Comité des fêtes :

La traditionnelle **foire de la Sainte Catherine** se tiendra place du Mercadiel le **dimanche 28 novembre** prochain. Exposition d'animaux de la ferme, restauration rapide toute la journée sur place, animations diverses.

L'association « Pierres Vivantes » assurera le repas « cassoulet » à 13 h dans la salle des fêtes.

Pierres vivantes :

La prochaine AG de Pierres vivantes se tiendra le 27 novembre 2021 à 17h à la mairie, nous y présenterons le bilan moral et comptable de l'association. Malgré la Covid nous avons en 2020 réalisé les projets votés antérieurement à savoir :

◆ Un panneau illustré de photos, permettant aux visiteurs de découvrir les centres d'intérêts de la commune de Belaye a été installé. Cette opération a été financée par Pierres Vivantes pour un montant total de 725 €.

◆ Deux plaques de noms de rues, chemins du « Barry » et de « Hautes Combes » offertes par l'association ont été installées sur deux plaques en acier couleur rouille réalisées par Benoît Brocard, à partir de deux dessins de Philippe Lagard. Les dessins représentent le logo des Rencontres de Violoncelle et une grappe de raisin. Cette opération a été financée par Pierres Vivantes pour un montant de 1900,89 €.

◆ Comme cela avait été voté en AG, nous avons subventionné la réparation d'une des cloches de l'église grande à hauteur de 600 €. Au total, Pierres Vivantes aura investi en 2020 pour la restauration et l'embellissement de Belaye la somme de : 3225 €. Grâce au bénévolat des membres de l'association et de nos sympathisants nous organisons : Le Cassoulet de la Sainte Catherine et Les Pleines Lunes de Belaye. Les bénéficiaires de ces deux manifestations sont le principal moteur de notre action car les cotisations actuelles n'y suffiraient pas. A cet effet, nous vous appelons à nous soutenir en continuant d'adhérer (8 € par personne et 12 € pour un couple et dons éventuels). Dans la mesure de nos moyens, la participation de notre association pourra être sollicitée dans le cadre des projets de la municipalité pour aménager l'espace laissé à l'abandon rue d'Al Mech et pour la rénovation du plafond de l'Église Grande... D'autres actions pourront aussi être menées comme il avait été envisagé pour l'entretien du petit patrimoine. N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos suggestions, elles seront les bienvenues pour être examinées lors de notre prochaine AG.

A l'occasion de la **foire de la Sainte Catherine** nous organiserons, le **dimanche 28 novembre, le cassoulet** ; le passe sanitaire sera demandé pour la salle des fêtes. Nous prévoyons également des plats à emporter car nous limiterons à 80 personnes les places assises.

Vivre à Bélaise :

Le dimanche 14 novembre, l'association présente un spectacle de grande qualité : **Les Frères Brothers** ont rempli des salles bien plus grandes que notre salle des fêtes et nous sommes fiers d'avoir pu les faire venir. La Covid nous a fait annuler leur venue par deux fois. Nous espérons une fréquentation exceptionnelle pour ce spectacle exceptionnel. Réservations : 06 12 15 02 76 ou : isatagaud@gmail.com

Le traditionnel Cabaret de Bélaise sera cette année remplacé par un spectacle très enlevé et très drôle, intitulé « **Folles Noces** », où s'enchaînent des situations burlesques sur fond de chansons connues que le public se prend à avoir envie de fredonner. Ce sera le dimanche 5 décembre à 16h. Un beau divertissement en perspective. Réservations : 06 12 15 02 76 ou : isatagaud@gmail.com

Rencontres de violoncelle :

Après une très belle saison 2021, les Rencontres de violoncelle préparent activement l'édition 2022 qui se tiendra du **6 au 12 août** prochains.

AFP : Association foncière et pastorale libre de Bélaise (AFP).

L'AG de l'AFP se tiendra le **26 novembre 2021 à 14h30** à la Mairie de Bélaise. Malgré la Covid nous avons pu organiser les étapes pédestres de la transhumance en Quercy entre Luzech et Bélaise en 2020 et 2021 grâce :

– A la confiance des organisateurs de la transhumance, des éleveurs et des propriétaires de pâtures et du berger.

– Au fait que notre périmètre géographique bénéficiait lors du premier confinement des derniers assouplissements de déplacement. Ce choix avait un double intérêt montrer que les pratiques naturelles bien ordonnées reprenaient leur droit et qu'il eut été triste de devoir convoier en camion sur 17 km plus de 500 bêtes. La transhumance est le symbole de la reconquête des espaces embroussaillés en raison de la diminution des éleveurs et du morcellement de la propriété foncière qui rendent pour partie ces territoires vulnérables aux risques d'incendie et à la perte de la biodiversité. La commune de Bélaise qui est très étendue et qui répond parfaitement à ces critères devrait très prochainement pouvoir s'étendre à d'autres pâtures sur des communes limitrophes et intégrer de nouveaux adhérents. Cela est d'autant plus important que les éleveurs ont fait part de leur impérieux besoin d'herbages de qualité. Nous sommes actuellement en relation avec l'Association de Développement, d'Aménagement et de Service en Environnement et en Agriculture (ADASEA) pour réaliser une étude sur la forêt afin de faire des coupes d'éclaircies pour favoriser la repousse d'herbe. Nous souhaitons également par toutes ses actions faciliter l'accès et le passage des pompiers compte tenu de la multiplication des risques d'incendies liés aux évolutions climatiques

INFORMATIONS BUVETTE

Nouveaux horaires : samedi et dimanche : 11 h – 22h ; lundi, jeudi et vendredi : 16 h – 22 h ; fermé le mardi et le mercredi.

Renseignements, animations : Facebook :  [Le Couvent Bar / Panorama à Bélaise](#) ou <https://www.lecouventbarpanoramabelaise.fr>

CARNET NOIR

Nous avons appris les décès de **M. SIZARET**, propriétaire aux Planques et de Mme **Yvette ALBY**, propriétaire à Lalaurie cet été. Nous présentons à leurs familles et à leurs proches toutes nos condoléances.